

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Villa des Amis	Numéro de permis 2008306	Date d'inspection Le 28 octobre 2022
Nom de l'établissement Garderie La Villa des Amis Ltée		Numéro de téléphone (506) 394-3573
Adresse 6830 11 Route Tracadie Beach NB E1X 4P4		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(b)(iv)	28 oct. 2022	28 oct. 2022

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 10 dossiers sur 40. Pendant mon suivi les enfants étaient sur le début de fin de journée. Les enfants sont en jeu libre et les éducatrices s'occupe des changements de couches.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2022

Date

original signé par
Karine Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2022

Date